

Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de l'Essonne

Le Magellan - 7 rue Montespan - 91024 EVRY Cedex – Tel : 01 69 36 33 89 – Fax : 01 60 77 08 62

Les Opportunités d'Affaires au Canada Pour les PME de l'Essonne

*Jeudi 10 septembre 2009,
A l'Orée de Saulx les Chartreux*

*Avec la participation de
Son Excellence, l'Ambassadeur du Canada,
Marc Lortie*



De gauche à droite :

*Michel Antoine, Président du MEDEF 91 – Serge Dassault, Sénateur de l'Essonne –
Olivier Boudon, Président de la CGPME 91 – Jacques Reiller, Préfet de l'Essonne –
Micheline Fargeix, Présidente du T. C. d'Evry – Marc Lortie, Ambassadeur du Canada*



En partenariat avec



Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de l'Essonne

Le Magellan - 7 rue Montespan - 91024 EVRY Cedex – Tel : 01 69 36 33 89 – Fax : 01 60 77 08 62

Autant un Français aurait tendance à dire :

« Selon l'Article A135-43b de la Loi L402-5 du 29 février 2001,
toute infraction induisant une peine d'emprisonnement allant jusqu'à 5 ans, ainsi qu'une amende de 1500 €,
Il est formellement interdit d'ouvrir cette porte »,

Autant un Canadien dira plutôt :

« Défense d'ouvrir cette porte »

Le Ministre-conseiller aux Affaires économiques et commerciales, Jean-Dominique Ieraci,
nous l'a rappelé avec humour, au cours de sa présentation des opportunités d'affaires au Canada :

Beaucoup de ressemblances mais quelques subtilités culturelles, quand même !

Droit au but, les affaires sont les affaires !

Le Canadien aura tendance à entrer dans le vif du sujet sans tergiverser, et sans protocole particuliers.

Les choses s'abordent avec sérieux, mais avec simplicité et de manière détendue...

C'est d'ailleurs très simplement que nos invités se sont présentés à nous.

Nous faisant le plaisir d'un portrait vivant et imagé du Canada,

Son Excellence l'Ambassadeur, Marc LORTIE, nous a présenté ce qui fait la force et l'attractivité du Canada,

abordant les sujets du projet de partenariat renforcé entre le Canada et l'Union européenne,
du développement de l'Arctique, et des relations commerciales avec la France.

Invitant les PME essonniennes à découvrir le Canada comme un partenaire d'avenir,
encourageant les échanges, les investissements et les implantations, il n'a pas manqué de rappeler :

« Nous recherchons à améliorer le maillage entre la France et le Canada »



Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de l'Essonne

Le Magellan - 7 rue Montespan - 91024 EVRY Cedex – Tel : 01 69 36 33 89 – Fax : 01 60 77 08 62

Le Canada, c'est...

Un territoire de 9 970 610 km² (3 849 650 milles carrés), bordé de trois océans, traversé de six fuseaux horaires et comptant 33,1 millions d'habitants.

Avec pour capitale, Ottawa, le Canada compte 10 provinces : Ontario (Toronto), Québec (Québec), Nouvelle-Écosse (Halifax), Nouveau-Brunswick (Fredericton), Manitoba (Winnipeg), Colombie-Britannique (Victoria), Alberta (Edmonton), Île-du-Prince-Édouard (Charlottetown), Saskatchewan (Regina), Terre-Neuve-et-Labrador (St. John's).

Exportations (à Juin 2006) : 37.555

Investissements canadiens à l'étranger (2005) : 1. 016. 031

Investissements directs étrangers au Canada (2005) : 415 561

Taux d'inflation (à juin 2006) : 2,5%

Taux de chômage (à Mai 2006) : 6,1%

PIB(2007) : 1 224 milliards \$

PIB/ habitant (2007) : 48 000 \$



Le Canada arrive au 33e rang au monde pour la population. Plus de **80 % de la population vit dans les villes du sud du pays**, dans un rayon de 250 km par rapport à la frontière avec les États-Unis. Pour palier les distances, les entreprises établies au Canada bénéficient d'une **infrastructure moderne** et d'un **réseau de transport évolué**.

De plus, pour faire face à la croissance du **libre-échange entre le Canada et les États-Unis**, les deux pays ont élaboré conjointement un Plan d'action pour la **création d'une frontière sûre et intelligente** afin d'accélérer la circulation des marchandises et des voyageurs légitimes.



Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de l'Essonne

Le Magellan - 7 rue Montespan - 91024 EVRY Cedex – Tel : 01 69 36 33 89 – Fax : 01 60 77 08 62

Biotechnologie : Le Canada s'est officiellement engagé à devenir **l'un des principaux pays au monde** en matière de R-D en biotechnologie (Génomique – Protéomique – Bioinformatique – Immunothérapie – Génie protéique – Vaccins – Médecine régénérative – Neurosciences – Cardiovasculaire - Nouveaux systèmes de libération de médicaments)

Énergies Renouvelables : Le Canada jouit d'une **profusion de richesses en matière d'énergie renouvelable**. Le pays regorge de ressources naturelles de toutes sortes, notamment une réserve massive d'eau, de soleil, de vent et de biomasse, soit toutes les matières premières nécessaires à la production d'énergie verte.

Mais aussi : Jeux numériques – Logiciels – Matières plastiques – Produits chimiques – Produits pharmaceutiques – Biopharmaceutique – Technologie Sans fil – Sciences de la vie – Appareils médicaux...

Et pour une PME, le Canada, c'est quoi...

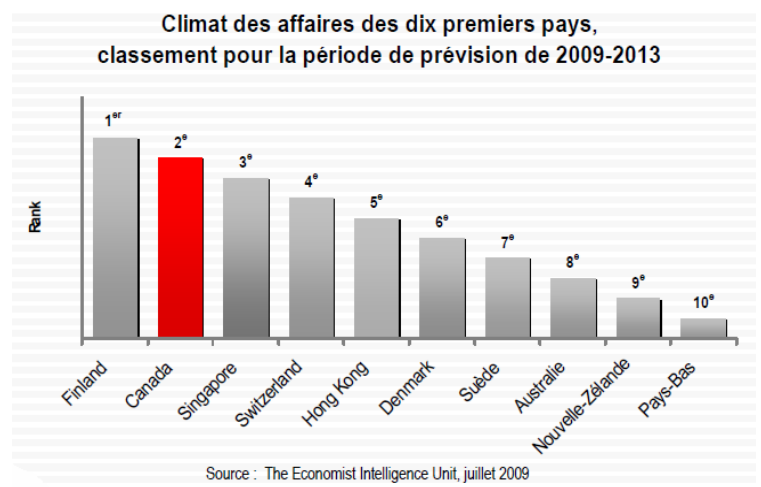
Un climat d'affaires favorable et un parcours exemplaire. Connaissant un endettement public important au début des années 90, le Canada a opéré un redressement complet de la situation, et grâce à des surplus budgétaires, il a pu investir dans la R&D et dans la formation, notamment.

Egalement touché par la crise économique, le Canada est toutefois entré dans cette récession plus tard, subissant celle frappant son grand partenaire : les États-Unis. « *C'est la première fois depuis douze ans, que le Canada va connaître un déficit budgétaire. Mais nous sommes convaincus que nous allons mettre fin à ce déficit d'ici trois ans* », a ajouté l'Ambassadeur, Marc Lortie.

La réalité est que le Canada aborde cette récession dans une position assez forte comparativement à la plupart des nations industrialisées occidentales.

Une **politique budgétaire prudente**, de **faibles taux d'inflation, d'intérêt et de chômage**, et un **régime d'impôt des sociétés** qui compte parmi les plus **avantageux** du monde. Un **statut de superpuissance** émergente de l'énergie. Des **investissements stratégiques** dans la technologie, l'éducation et les soins de santé...

Des conditions idéales pour la croissance et la prospérité des entreprises !



Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de l'Essonne

Le Magellan - 7 rue Montespan - 91024 EVRY Cedex – Tel : 01 69 36 33 89 – Fax : 01 60 77 08 62

Une valeur sûre : les banques canadiennes. Selon le Forum économique mondial, le système bancaire canadien est le plus sain du monde. Soumises à une réglementation judicieuse, les institutions financières canadiennes – banques, sociétés de fiduciaire, coopératives, compagnies d'assurance et bourses de valeurs – font preuve d'une stabilité et d'une compétitivité telles que leurs services sont prisés dans le monde entier. Ce secteur d'activité est devenu l'une des principales sources de recettes d'exportation depuis la libéralisation mondiale de la réglementation financière. Les autres institutions financières canadiennes affichent également des résultats impressionnants et offrent des possibilités d'investissement qui sont à la fois lucratives et sûres.

Un soutien opportun. Exportation et développement Canada (EDC) accorde aux exportateurs canadiens et aux investisseurs étrangers des prêts et des services de gestion du risque.

Un régime fiscal concurrentiel et de nombreux avantages.

Le Canada applique des taux d'imposition peu élevés aux entreprises et impose le taux de charges sociales le plus bas des pays du G7 et, d'ici à 2010, les entreprises ayant leur siège au Canada devraient bénéficier d'un avantage fiscal de plus de 4,5 points de pourcentage par rapport aux entreprises similaires établies aux États-Unis.

Le gouvernement fédéral se montre proactif pour vous accueillir et fait sauter tous les obstacles pour que vous y trouviez votre compte. Pour attirer l'investissement étranger, il propose de nombreux incitatifs fiscaux pour contribuer à la réussite des nouvelles entreprises, notamment :

✓ Recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE)

Les entreprises qui ont un programme de recherche et développement peuvent présenter des demandes de crédits d'impôt pour des dépenses comme les salaires, les matériaux et l'équipement. Administré par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

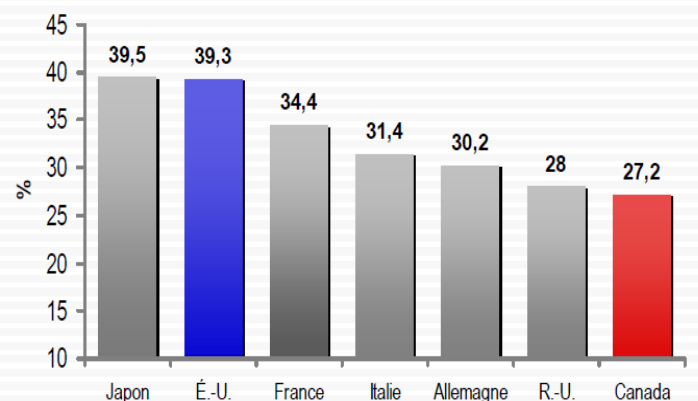
✓ Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)

Les filiales étrangères qui sont de petites et moyennes entreprises constituées en sociétés au Canada peuvent présenter une demande d'aide aux conseillers en technologie industrielle du PARI. Administré par le Conseil national de recherches du Canada.

✓ BDC Financement

La Banque de développement du Canada aide les entreprises qui ont une assise technologique et qui disposent d'un plan d'affaires viable axé sur le marché.

Comparaison internationale des taux généraux
d'imposition des sociétés prévus par la loi en 2012



Source : Le Budget Fédéral, Finances Canada, le 27 janvier 2009 et la Base de données de Taxe d'OCDE.



En partenariat avec



Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de l'Essonne

Le Magellan - 7 rue Montespan - 91024 EVRY Cedex – Tel : 01 69 36 33 89 – Fax : 01 60 77 08 62

✓ Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Le CRSNG travaille avec les entreprises constituées en sociétés de régime fédéral ou provincial au Canada afin d'encourager la recherche-développement en collaboration avec les universités et les étudiants.

✓ Precarn

Precarn finance des projets auxquels participent au moins deux entreprises et une université, et collabore avec des programmes de financement au sein d'autres entreprises pour appuyer la recherche-développement dans le secteur des systèmes intelligents.

✓ Programmes de crédits d'impôt pour la production cinématographique

L'Agence du revenu du Canada administre deux programmes de crédits d'impôt pour la production cinématographique afin d'aider l'industrie du cinéma du Canada.

Pour être admissible à la plupart des incitatifs fiscaux, vous devez avoir une entreprise établie au Canada.

Le premier partenaire commercial des États-Unis

Les échanges bilatéraux de biens et de services entre le Canada et les États-Unis se chiffraient à 710 milliards de dollars canadiens en 2005, soit des échanges de près de 1,3 million de dollars par minute. Un chiffre qui dépasse le total des échanges entre les États-Unis et tous les pays de l'Union européenne réunis. Plus aisée qu'aux États-Unis, l'implantation de sociétés étrangères est facilitée au Canada et constitue pour elles, une passerelle vers les marchés américains.

Un pays plus près des marchés américains que les États-Unis eux-mêmes...

Nombre de centres de production canadiens sont en fait plus près des marchés cibles des États-Unis que les centres de production américains eux-mêmes. En effet, la plupart des grandes villes canadiennes sont situées à une heure et demie de route des États-Unis, et nombre d'entre elles sont plus près encore. Les centres de production du Québec et le cœur industriel du Sud-Ouest de l'Ontario sont souvent plus près des énormes marchés américains autour de New-York, Boston et Chicago que bien des centres de production américains comme Atlanta, en Georgie, ou Raleigh, en Caroline du Nord.

Une frontière intelligente

Des services de camionnage, des lignes de chemin de fer, des voies de transport maritime et aérien rapides et efficaces relient les deux pays. Pour faire face à la croissance de leurs échanges commerciaux, le Canada et les États-Unis ont signé un pacte afin de collaborer à la mise sur pied d'une frontière intelligente. La Déclaration canado-américaine sur la frontière intelligente expose un plan d'action en 30 points, qui prévoit une collaboration constante en vue de déceler et d'éliminer les risques pour la sécurité tout en accélérant de façon efficace la circulation légitime des personnes et des marchandises de part et d'autre de la frontière des deux pays.

Un accès à l'Amérique latine

Les dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) vous donnent accès à la totalité du continent et, à la suite des retombées positives de l'Accord de libre échange entre le Canada et les États-Unis de 1988, ce premier partenariat commercial s'est étendu au Mexique en 1994, créant ainsi la plus grande zone de libre-échange au monde. Les produits



Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de l'Essonne

Le Magellan - 7 rue Montespan - 91024 EVRY Cedex – Tel : 01 69 36 33 89 – Fax : 01 60 77 08 62

échangés avec les États-Unis et le Mexique tombent sous le coup des dispositions de l'ALENA, et la plupart des tarifs douaniers ont été éliminés en 2004.

L'ALENA a mis en valeur le grand potentiel d'expansion des échanges entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, et a marqué une nouvelle ère d'intégration économique. Le Canada et les États-Unis demeurent le plus grand partenaire commercial l'un de l'autre. Le Mexique est désormais le quatrième marché d'exportation du Canada, alors que le Canada est le deuxième marché d'exportation du Mexique.

Des interlocuteurs à votre écoute et au service de vos projets.

Exporter au Canada ?	Investir au Canada ?
Les Missions économiques françaises au Canada	Section Investissements de l'ambassade du Canada 35 avenue Montaigne – 75008 Paris
<p>Sous la tutelle du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi et du Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, les Missions économiques constituent, avec Ubifrance et les Directions régionales du commerce extérieur, le réseau public d'appui au développement international des entreprises françaises, certifié ISO 9001 version 2000</p> <p>Au service des entreprises françaises, elles leur fournissent des informations sur le marché canadien et les appuient dans leurs efforts de prospection commerciale et d'implantation locale.</p> <p>www.missioneco.org/canada</p> <p>Ottawa, ottawa@missioneco.org</p> <p>Montréal, montreal@missioneco.org</p> <p>Toronto toronto@missioneco.org</p> <p>Vancouver vancouver@missioneco.org</p>	<p>Conseil aux entreprises françaises désireuses d'investir au Canada, aide aux missions exploratoires individuelles et mise en relation avec un réseau de professionnels canadiens :</p> <p>www.investiraucanada.gc.ca</p> <p>www.amb-canada.fr</p> <p>Chantal Bouche, Déléguée Investissements Chantal.bouche@international.gc.ca</p> <p>Patrice Hidalgo, Délégué Investissements Patrice.hidalgo@international.gc.ca</p> <p>Travaillant avec des experts professionnels canadiens (avocats, fiscalistes, experts-comptables, banquiers...) qui connaissent bien le milieu des affaires français et canadiens, l'ambassade peut, à l'occasion de leur passage en France, organiser des rencontres pour des dirigeants français ayant un projet d'implantation au Canada, notamment pour leur apporter des précisions d'ordre légal et/ou fiscal. Ce service est gratuit et sans aucun engagement de la part des dirigeants bénéficiant de ces rencontres.</p>

Conduite des affaires au Canada, quelques liens pratiques :

Etablir une entreprise :	http://investiraucanada.gc.ca/fra/etablir-entreprise.aspx
Choisir une structure juridique :	http://investiraucanada.gc.ca/fra/etablir-entreprise/choisir-structure-juridique.aspx
La fiscalité :	http://investiraucanada.gc.ca/fra/etablir-entreprise/fiscalite.aspx
La législation en matière d'emploi :	http://investiraucanada.gc.ca/fra/etablir-entreprise/emploi/normes-du-travail.aspx
Environnement des affaires :	http://investiraucanada.gc.ca/fra/publications.aspx